

COMITE DE JUMELAGE & D'ECHANGES INTERNATIONAUX DE LA VALLEE DE L'HIEU

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BIOL le 2 MARS 2018 salle les associations

Etaient présents:

François AUGIER,, Denise BARRAL, Eliane BONIN, Bernadette BROCHIER, Denise BERNARD, Josiane BERNARD , Alain BIDAUD, Monique BERTRAND, José CRUZADO, Michelle CALLOUD, Eugène CALLOUD, Bernadette CHAPOT, André DECHENEAUX , Marcel DURAND, Sylviane DURAND, René DURAND, Michelle DURAND GARDIAN, Yves DURAND GARDIAN, Mireille DENISSE, Martine EKOUE, Gérard MATHAN, Bernard EVRARD, Edel EVRARD, Marie Josée FRAILLON , Evelyne FURLI, Philippe GANDIT, Paula GONCALVES, Annie GUILLAUD, Michel GUILLAUD, Marie Claude LALLIOT, Yveline LEMAIRE, Marie Noëlle MEUNIER-RIVIERE, Alain PARIS, Elyane PARIS, Luc PATOULLARD, Irène PATOULLARD, André PERRIN, Françoise PERRIN , Jacqueline PERRIN, Raymond PERRIN, Marie Thérèse PERRIN, Cathy POULET, Rémy RABATEL , Isabelle SARTIER, Rémy SAVOYAT, Jean Luc SERPOLLET.

Etaient excusés et représentés pour 19 d'entre eux:

Elisabeth AUGIER, Gilles BARBARET, Liliane BARBARET, Louis BERNARD, Marie Anne BEAUDENON, Michèle BOURDILLON, Gilbert CHAPOT, René CLUIZEL, Odile CLUIZEL, Jean DAUJAS, Bruno DENISSE, Christelle FIRENZE , Jean Claude GANDIT, Michelle GANDIT, Daniel GAUDE, Antoine GONCALVES, Jeannine MELONI, Evelyne MARTINON, Alain MEUNIER-RIVIERE, Bernard MONTFOLLET, Marie Paule SAVOYAT, Véronique SEYCHELLES, Dominique TIRMAN , Daniel VITTE

Ouverture de la séance par André Perrin , Président

Le Président souhaite la bienvenue à tous et remercie les personnes présentes de s'être déplacées.

Il ouvre l'assemblée générale ordinaire en précisant que le quorum est atteint : sur 111 adhérents , 45 personnes sont présentes et 19 sont représentées.

Les sujets présents à l'ordre du jour sont ensuite évoqués:

1- BILAN MORAL

Le Président évoque le 15^{ème} anniversaire du jumelage célébré en 2016, dans un premier temps à Izano et ensuite dans la Vallée de l'Hieu , cérémonies au cours desquelles les élus des 10 communes avaient signé le renouvellement du pacte de jumelage .

A ce moment là se profilait déjà l'ombre de certaines difficultés à venir avec l'intégration de la CCVH à l'intérieur de la nouvelle Communauté de Communes des Vals Du Dauphiné à compter du 01 01 2017.

Le Comité avait déjà pressenti qu'une nouvelle page serait à écrire au niveau du jumelage suite à la création des VDD et au retour de la compétence « jumelage » aux communes.

Le Comité de Jumelage ainsi que ses adhérents n'ont pas baissé les bras pour autant .
Le Comité de Liaison et le Comité de jumelage , réunis le 15 novembre 2017 à Saint Victor de Cessieu ont proposé à chacune des 10 communes la signature d'une Convention définissant les conditions d'un retour de la compétence jumelage dans les municipalités.

Les communes de Belmont, Doissin , Montagnieu, Montrevel et Torchefelon ont signé la convention et poursuivent le jumelage.

Les communes de Chateaufillain, Succieu, Biol et Sainte Blandine se retirent du jumelage.
La commune de Saint Victor de Cessieu n'a pas signé la convention mais accorde une subvention comme aux autres associations de la commune.

Il semble que les communes , à titre individuel, se désintéressent du domaine culturel .

Devant une telle situation quel est le devenir des adhérents issus des communes n'ayant pas signé la convention ? Et de même pour les membres du CA dont 8 sont concernés .

Le souhait du conseil d'administration est de poursuivre avec l'ensemble des personnes concernées.

2 – RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Le compte-rendu de l'année écoulée est proposé sous forme de diaporama commenté par Sylviane Durand et Françoise Perrin :

Réunions de travail :

- le 16 janvier concernant le projet école,
- le 26 janvier concernant le devenir du jumelage suite à la dissolution de la CCVH
- les 4 et 5 mars accueil d'une délégation italienne pour définir les échanges à venir (écoles, ados, jeunes agriculteurs, voyage à Florence, ski)

Actions avec les écoles: dans le cadre des TAP, des séances d'initiation à la culture italienne ont eu lieu

- à Montagnieu en juin avec un professeur d'italien du collège les Dauphins
- à Doissin (ateliers culinaires)
- à Succieu (activités sous forme de carnets de voyage, fil rouge,,)
- d'autres communes ont manifesté leur intérêt mais pour plus tard

Organisation d'un camp d'ados dans la Vallée du 16 au 23 juillet 2017 : le projet a malheureusement été annulé au dernier moment suite à rétractation des italiens faute d'un nombre suffisant d'adolescents inscrits.

Voyage en Toscane du 25 au 28 mai 2017 : il a réuni 40 personnes qui ont pu visiter les villes de Carrare, Florence(2 jours) et Lucques.

Forum des associations à Biol le 8 septembre 2017

Echange avec les jeunes agriculteurs lors du week end des 21 et 22 octobre 2017

- Accueil des italiens au lycée horticole de La Tour du Pin et visite des serres.
- Buffet avec produits locaux préparé par les agriculteurs de notre territoire

- temps d'échanges à la chambre d'agriculture : projection d'un film par les responsables de Terravald
- Visite d'une ferme d'élevage à Ste Blandine et d'une ferme tournée vers la production laitière avec robotisation à Belmont
- visite guidée du triptique de l'église de LTDP le dimanche matin , suivie d'une visite à l'exposition sur l'ancien château médiéval à la maison des dauphins (organisée par la tour prend garde.)

Le dîner dansant du 21 octobre : il a réuni 200 personnes à la salle des fêtes de Montagnieu

Vie de l'association : en 2017 le CA s'est réuni 5 fois

le comité de liaison (qui avait été instauré pour définir les manifestations organisées en commun, les lieux retenus, le déroulement ainsi que les finances associées) s'est réuni 2 fois en 2017.(le 5 avril et le 15 novembre) : il en est ressorti une *proposition de convention* à soumettre à chacune des 10 communes, afin d'organiser le retour de la compétence « jumelage » aux communes. 5 communes ont signé cette convention.

3 - BILAN FINANCIER

Mireille Denisse, la trésorière , nous présente le bilan détaillé

- du voyage en Toscane qui laisse apparaître un solde négatif de – 2619,54 € (renfloué par la réserve financière du CJ)
- du repas dansant qui fait ressortir un solde positif de + 2028,61€.

ainsi que le bilan annuel global qui montre un solde négatif de - 966,19 €

Il est précisé par ailleurs que le Comité dispose d'une réserve financière à la Banque postale pour palier aux imprévus.

Le bilan financier ainsi que le rapport moral et le rapport d'activités sont votés à l'unanimité par l'assemblée.

4 – PROJETS 2018

Le Conseil d'Administration réuni le 25 janvier 2018 à Torchefelon a décidé à l'unanimité de poursuivre le jumelage à cours terme en continuant :

- les actions en cours avec les écoles (chorale en italien à l'école publique de Biol le haut avec Annie Deschaux et approche linguistique avec l'école privée Dominique Savio qui a un projet de visite à Turin (les cours d'italien sont dispensés par Françoise Perrin et les cours de chants par Annie Deschaux.
- Le voyage en Lombardie déjà programmé pour les 19-20-21 mai 2018 avec le comité de jumelage de St Jean de Soudain (samedi à Izano – dimanche visite guidée de Mantoue, puis San Giovanni del Dosso jumelée avec St Jean – lundi visite de Parme
- le dîner dansant du 22 octobre 2018

5 – QUEL AVENIR POUR LE JUMELAGE ?

Seulement 5 communes adhèrent désormais au jumelage et sur les 111 adhérents de l'année dernière 50 personnes sont issues de communes qui n'adhèrent plus et 8 personnes du CA relèvent également de ces communes . Que faire dans cette nouvelle configuration ?

Le jumelage peut il continuer de fonctionner avec les adhérents des 10 communes comme le souhaitent les personnes concernées et avec les membres de son CA ?

Les élus présents ainsi que l'assemblée adoptent cette position à l'unanimité. Les adhérents issus de communes non impliquées paieront un supplément lors de déplacements en Italie. Mais par ailleurs il est bien évidemment décidé de se recentrer sur les 5 communes et de programmer dès que possible des actions avec elles au niveau du jeune public , des ados (même sans Izano) avec les associations des 5 communes.

Le projet associatif 2016-2021 qui avait été élaboré précédemment est annulé.

L'assemblée générale ordinaire est alors interrompue pour procéder à l'assemblée générale extraordinaire ,compte tenu des circonstances, pour modifications des statuts au niveau de l'article 28. (voir compte rendu ci joint)

6 - RENOUELEMENT DU CA

Les membres sortants sont: Dominique Naud

Les membres renouvelés sont: Bernadette Chapot, Yveline Lemaire, André Perrin

Les nouveaux membres sont: Denise Barral

7 - QUESTIONS DIVERSES

Il est décidé de maintenir le montant de l'adhésion à 5 € pour cette année et le sujet sera évoqué en conseil d'administration .

Une réunion du Conseil d'Administration est prévue le 29 mars à Belmont.

Fin de la séance vers 22H45 suivie du verre de l'amitié